

METROPOLE – MAYOTTE

Baccalauréat professionnel

GESTION – ADMINISTRATION (30001)

Calendrier des épreuves

DATES	HORAIRES	EPREUVES	Nature
Lundi 9 avril au Vendredi 13 avril		UF3 – Epreuve facultative d'Education Physique et Sportive	Sportive
Jeudi 19 avril Vendredi 20 avril		U.7 – Epreuve Ponctuelle d'Education Physique et Sportive	Sportive
Suivant le choix de l'option : Vendredi 18 mai ou Jeudi 24 mai	A partir de 8h30 Durée 20 min.* Durée 20 min.*	E.4 - Epreuve de langue vivante étrangère U.41 – Langue vivante 1 U.42 – langue vivante 2 Vendredi 18 mai : Allemand, Espagnol, Italien, Portugais Jeudi 24 mai : Anglais	Orale
Vendredi 18 mai ou Jeudi 24 mai	A partir de 8h30 Durée 20 min.*	UF1 – Epreuve facultative de langue vivante Vendredi 18 mai : Allemand, Espagnol, Italien, Portugais Jeudi 24 mai : Anglais	Orale
Jeudi 31 mai et Vendredi 1 ^{er} juin	A partir de 9h00 Durée : 1h00	E.1 - Epreuve scientifique et technique U.12 - Mathématiques	Ecrite et Pratique
Lundi 18 juin	09h30 à 12h00	E.5 – Epreuve de français histoire-géographie enseignement moral et civique U.51 - Français	Ecrite
Lundi 18 juin	14h00 à 16h00	E.5 – Epreuve de français histoire-géographie enseignement moral et civique U.52 – Histoire, géographie et enseignement moral et civique	Ecrite
Mardi 19 juin	09h30 à 11h30	E.3 – Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel U.34 – Prévention, santé, environnement	Ecrite
Mardi 19 juin	14h00 à 16h30	E.1 - Epreuve scientifique et technique U.11 – Economie-droit	Ecrite
Mercredi 20 juin	10h00 à 11h30	U.6 - Arts appliqués et cultures artistiques	Ecrite
Mercredi 20 juin	13H30 à 16h30	U.2 – Gestion administrative des relations avec le personnel	Ecrite
Jeudi 21 juin	A partir de 8h30 Durée : 30 min. Durée : 45 min. Durée : 30 min.	E.3 – Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel U.31 – Gestion administrative des relations externes U.32 – Gestion administrative interne U.33 – Gestion administrative des projets	Orale Pratique Orale
Mardi 10 juillet	A partir de 10h00	ECT – Epreuve de contrôle	orale

* La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 de préparation.

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves écrites.